



Laurent CAUQUIL  
Secrétaire national  
SNPC/FO/Gendarmerie

Toulouse, le 27 octobre 2023

Monsieur Gérard DARMANIN  
Ministre de l'Intérieur  
Place Beauvau  
5800 PARIS Cedex 08

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur la mauvaise gestion RH que subissent les personnels civils de la gendarmerie nationale. Ce problème ne date pas d'aujourd'hui. En effet, ce n'est pas la première fois que le SNPC FO GENDARMERIE saisit le ministre de l'Intérieur à ce sujet.

Monsieur le Ministre, il ne se passe pas un jour sans que des représentants du SNPC FO GENDARMERIE soient contactés par des agents qui se plaignent de leur gestion RH. Tous nous font part de leur désarroi face aux retards récurrents dans leurs avancements de grade et d'échelon. Aujourd'hui il faut compter en moyenne 10 mois pour être payé au bon grade ou au bon échelon.

Beaucoup de nos collègues attendent leur revalorisation IFSE suite à un changement de poste. Beaucoup attendent le paiement de leurs jours de télétravail, parfois depuis plus d'un an. De nombreux agents arrivés au 1<sup>er</sup> septembre n'ont pas été payés. Certains ont dû, de ce fait, affronter des problèmes bancaires, car lorsque l'on a des difficultés à boucler ses fins de mois, ces délais engendrent des complications inacceptables.

N'oublions pas les agents qui touchent des trop-perçus, parfois considérables, suite à des erreurs ou des retards de l'administration. Ces personnels voient leur salaire amputé du jour au lendemain, sans explication, ni concertation pour le remboursement de ces sommes. Les trop-perçus liés au médico-stat ne font qu'accentuer des situations personnelles déjà compliquées en y ajoutant des problèmes financiers.

Les agents qui arrivent par le biais du détachement sont consternés par cette gestion. Quelle image notre ministère donne-t-il, surtout dans un contexte où il a du mal à recruter ?

Les SGAMI sont quasiment tous mis en cause, mais je ne vous cache pas que celui qui pose le plus de problèmes est le SGAMI Île-de-France.

En effet, il s'avère pratiquement impossible pour les gestionnaires de la gendarmerie de contacter leurs homologues du SGAMI ; personne ne leur répond et, en bout de chaîne, ce sont nos collègues qui pâtissent de cette gestion catastrophique. Sur ce même SGAMI, le médico-stat reste le pan le plus sinistré dans la gestion des personnels civils où certains retards d'instruction des dossiers se comptent en années.

Je souhaite également vous signaler que les personnels civils affectés au sein des COMGEND ne sont pas mieux lotis. Ballottés entre les services de police et de préfecture, ils sont aussi victimes de graves défaillances et rencontrent les mêmes désagréments que leurs collègues de métropole.

Les personnels civils de la gendarmerie ne sont pas épargnés par la crise économique. La morosité ambiante les affecte au quotidien. Tous les jours, dans un contexte de travail extrêmement dégradé par le manque d'effectifs, nos collègues assurent avec beaucoup d'abnégation leur mission de soutien aux unités de terrain. Ils méritent sans aucun doute plus d'estime et de considération !

A l'occasion du Beauvau de la sécurité, le SNPC FO GENDARMERIE vous a interpellé au sujet de cette gestion chaotique. Une première étape a été franchie avec la charte de gouvernance RH, mais malheureusement, nous nous sommes arrêtés au milieu du gué. En conséquence, le SNPC FO GENDARMERIE demande, dès aujourd'hui, la reprise totale de la gestion des personnels civils par la DGGN. Il est donc impératif que la gendarmerie récupère les ETP cédés lors de la création des SGAMI.

Monsieur le Ministre, connaissant votre bienveillance à l'égard des personnels du ministère de l'Intérieur, je m'étonne que ces dérives ne vous soient pas intolérables. Il faut absolument mettre fin à ces dysfonctionnements, et cela de façon pérenne. Les personnels civils de la gendarmerie sont en droit d'attendre une gestion honorable et respectueuse.

Aussi, ai-je l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous demander de bien vouloir intervenir auprès des services RH des différents SGAMI et des outre-mer afin que l'ensemble des retards soient traités le plus rapidement possible.

Le SNPC FO GENDARMERIE souhaiterait vous rencontrer pour évoquer de vive voix cette situation.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

